

Avril
2015

Égypte 1998-2012 : de l'emploi public protégé à l'emploi informel précaire, un marché du travail en déshérence

Isabelle Bensedoun,
Aude Sztulman

182

« Le Descartes »
29, promenade Michel Simon
93166 Noisy-Le-Grand CEDEX
Téléphone : (33) 01 45 92 68 00
Télécopie : (33) 01 49 31 02 44
www.cee-recherche.fr

Égypte 1998-2012 : de l'emploi public protégé à l'emploi informel précaire, un marché du travail en déshérence

ISABELLE BENSIDOUN

isabelle.bensidoun@cee-recherche.fr

*CEE et PSL, Université Paris-Dauphine,
LEDa, IRD UMR DIAL*

AUDE SZTULMAN

Aude.Sztulman@dauphine.fr

*PSL, Université Paris-Dauphine,
LEDa, IRD UMR DIAL*

DOCUMENT DE TRAVAIL

Les points de vue ou opinions exprimés par les auteurs
n'engagent pas le Centre d'études de l'emploi

N° 182

avril 2015

Directrice de publication : **Christine Daniel**

ISSN 1629-7997
ISBN 978-2-11-138788-1

ÉGYPTE 1998-2012 : DE L'EMPLOI PUBLIC PROTÉGÉ À L'EMPLOI INFORMEL PRÉCAIRE, UN MARCHÉ DU TRAVAIL EN DÉSHÉRENCE

Isabelle Bensidoun, Aude Sztulman

RÉSUMÉ

Le marché du travail égyptien a connu, au cours des deux dernières décennies, des mutations importantes que les revendications sociales de la révolution de janvier 2011 ont mises au jour. Parmi elles, le manque de sécurité des emplois et la faible couverture sociale qui leur est associée ont été particulièrement dénoncés. Aussi l'objectif de ce travail est-il de présenter un panorama de l'emploi en Égypte, en s'intéressant en particulier à l'évolution de l'emploi informel. À cette fin, les données individuelles issues d'enquêtes sur les ménages représentatives au niveau national et disponibles pour trois années (1998, 2006 et 2012) seront mobilisées. Les analyses descriptive et économétrique montrent que le désengagement de l'État en tant que pourvoyeur d'emplois a été particulièrement marqué sur cette période. Dans le même temps, son absence d'engagement à faire respecter la législation du travail dans le secteur privé s'est traduit par une progression significative de l'emploi informel. Ce dernier touche particulièrement les hommes, les jeunes et les moins éduqués, bien que l'âge et l'éducation assurent, avec le temps, une protection de moins en moins efficace face à l'emploi informel. À cette absence de protection sociale de la plupart des emplois privés s'ajoute la précarité qui caractérise nombre d'entre eux.

Mots-clefs : marché du travail, emploi informel, Égypte.

Egypt 1998-2012: From Public Protected Employment to Insecure Informal Employment, a Labor Market in Dire Straits

Abstract

Over the last two decades the Egyptian labor market has undergone major changes that the social claims of the January 2011 revolution brought to light. Among them, lack of job security and associated weak social protection have been particularly criticized. Therefore the aim of this article is to present an overview of employment in Egypt, with a specific focus on the evolution of informal employment. To this end we use individual data from nationally representative household surveys carried out in 1998, 2006 and 2012. The descriptive and econometric analysis illustrates that over the period studied the withdrawal of the state as a provider of employment was very marked. Simultaneously, the state's lack of commitment to enforce labor laws in the private sector has led to a significant increase in informal employment. Informal jobs concern specifically men, young people and the less qualified workers. Though, over time, age and education provide less effective protection against informal employment. The majority of private sector jobs not only lack social protection but are also becoming more and more insecure.

Keywords: labor market, informal employment, Egypt.

JEL Code: J21, J45, J46, O53.

Alors qu'à la fin des années 2000 l'Égypte était considérée comme un des bons élèves du Fonds monétaire international (FMI) pour avoir renoué avec la croissance et mené des réformes favorables à la réduction des vulnérabilités budgétaires et externes, la révolution du 25 janvier 2011 a mis en lumière, au-delà des aspects politiques, les difficultés économiques auxquelles une large partie de la population était confrontée. Pour de nombreux Égyptiens en effet, les perspectives offertes sur le marché du travail étaient loin d'être réjouissantes. Certes, le taux de chômage était stable mais, comme le montrent Bensidoun & Souag (2013) dans le cas de l'Algérie, et comme le rappelle Krafft & Assaad (2014) pour l'Égypte, le taux de chômage ne constitue pas, dans ces pays, un indicateur pertinent de l'état du marché du travail. La qualité des emplois, leur stabilité ou la couverture sociale qu'ils offrent, apparaît plus appropriée pour juger de la santé du marché du travail dans son ensemble et, par conséquent, pour anticiper les conséquences que celle-ci peut avoir sur les appréciations des individus, eu égard à leurs aspirations professionnelles.

Aussi l'objectif de ce travail est-il de présenter un panorama de l'emploi en Égypte entre 1998 et 2012, en s'intéressant en particulier à l'évolution de l'emploi informel. Pour ce faire, seront mobilisées les données microéconomiques disponibles pour trois années : 1998, 2006 et 2012. Cette période, qui couvre les évolutions qui se sont produites avant et après la révolution, permettra d'établir si les mutations observées sur le marché du travail sont le fruit d'un mouvement enclenché antérieurement à cette révolution ou si elles en découlent. Plusieurs caractéristiques seront examinées afin d'identifier si ces évolutions concernent l'ensemble des individus ou si certaines catégories sont plus exposées que d'autres. Du point de vue conjoncturel, les années 1998 et 2006 sont marquées par des taux de croissance particulièrement élevés (respectivement 7,5 % et 6,8 %) qui font suite à des périodes de croissance plutôt moroses, tandis que l'année 2012 (2,2 %) succède à la fois à la crise financière de 2008, qui se traduit dès 2009 par un ralentissement de l'activité (4,7 %), et à la révolution de 2011 qui engendre une chute sévère de la croissance (1,8 %).

Après avoir présenté les données utilisées (section 1), des statistiques descriptives sur le marché du travail égyptien seront proposées afin d'en saisir les principales caractéristiques et évolutions depuis la fin des années quatre-vingt-dix (section 2). La section 3 approfondira l'analyse des caractéristiques des emplois à partir d'une modélisation de la probabilité d'occuper un emploi formel public, formel privé ou informel.

1. LES DONNÉES

Les données individuelles mobilisées dans cette étude proviennent des enquêtes sur les ménages égyptiens, réalisées par l'*Economic Research Forum* (ERF) du Caire en partenariat avec la *Central Agency for Public Mobilisation And Statistics* (CAPMAS). Celles-ci, disponibles pour les années 1998, 2006 et 2012¹, sont représentatives au niveau national et permettent de disposer d'informations sur l'emploi par secteur (public/privé, formel/informel) et les caractéristiques individuelles et professionnelles des travailleurs : âge, statut marital, niveau d'éducation, sexe, statut dans l'emploi, secteur d'activité, localisation géographique².

¹ Le nombre d'individus pour lesquels les données sont collectées est respectivement de 23 997 en 1998, 37 140 en 2006 et 49 186 en 2012.

² Pour une présentation détaillée des trois bases de données, voir Assaad et Barsoum (2000), Barsoum (2007), Assaad et Krafft (2013a).

Comme le montrent Assaad et Krafft (2013a) à partir d'une comparaison avec d'autres sources statistiques égyptiennes (enquêtes sur la population active, recensement), les bases de l'ERF offrent des données de haute qualité et constituent la référence pour analyser de façon détaillée les transformations du marché du travail égyptien. En outre, ces enquêtes permettent d'obtenir, pour un sous-échantillon de 13 218 individus, des données de panel sur les trois années, que nous mobiliserons aussi dans cette étude. Les problèmes d'attrition de l'échantillon, que soulève l'établissement de ces données longitudinales, ont été traités afin d'assurer une représentativité nationale du panel³.

Compte tenu des spécificités du marché du travail égyptien, une décomposition des emplois en trois catégories est retenue dans cette étude : emplois formels dans le secteur public, emplois formels dans le secteur privé et emplois informels. L'emploi concerne la population âgée de 15 à 64 ans engagée, au cours de la période de référence de trois mois, dans une activité économique donnant lieu à des échanges marchands (« *market definition* »⁴).

Conformément aux directives concernant une définition statistique de l'emploi informel approuvées en 2003 lors de la dix-septième Conférence internationale des statisticiens du travail (BIT, 2003), les emplois informels sont identifiés à partir des caractéristiques de l'emploi occupé.

De nombreux travaux sur l'Égypte (Assaad et Krafft, 2013b ; Wahba, 2009) retiennent comme définition de l'emploi informel la non-affiliation à la Sécurité sociale et l'absence de contrat de travail. Nous avons fait ici un choix différent afin de pouvoir comparer nos résultats avec ceux d'autres pays de la région pour lesquels l'information sur le contrat de travail n'était pas disponible. Ainsi, dans cette étude, les emplois informels seront repérés à partir du seul critère de non-affiliation à la Sécurité sociale⁵.

En Égypte, l'affiliation à la Sécurité sociale recouvre des situations variées. Si tous les travailleurs sont tenus d'y être affiliés, à l'exception des travailleurs temporaires et occasionnels ou de ceux qui travaillent à l'étranger⁶, les obligations, auxquelles ils sont soumis, et les garanties, dont ils bénéficient, diffèrent selon leur statut en emploi ou la taille de l'entreprise dans laquelle ils travaillent (Sieverding et Selwaness, 2012). Ainsi, les travailleurs indépendants doivent cotiser à la retraite mais pas à l'assurance-maladie. Pour la retraite, le montant de revenu qu'ils assurent, est, comme pour les employeurs, laissé à leur bon vouloir dans les limites d'une fourchette (Selwaness, 2012). Les petites et moyennes entreprises n'ont pas non plus l'obligation de contribuer à l'assurance-maladie pour leurs employés. Quant aux entreprises de plus grande taille, bien qu'obligées de le faire, elles peuvent choisir de contribuer à hauteur de 1 % de leur masse salariale et s'inscrire à des plans d'assurance alternatifs (World bank, 2006). Ainsi, un certain nombre

³ Voir Assaad et Krafft (2013a) pour plus de détails sur la construction des poids obtenus à partir d'estimations de la probabilité d'attrition en fonction de caractéristiques observables.

⁴ De ce fait, les activités de subsistance, la production pour sa propre consommation, ne sont pas prises en compte dans le concept d'emploi retenu ici.

⁵ Les travailleurs étant interrogés, en 1998 et 2006, seulement sur leur affiliation à la Sécurité sociale et non sur leur affiliation à la Sécurité sociale du fait de leur emploi, l'importance de l'emploi informel sera sous-estimée s'il existe des individus couverts au titre d'ayants-droit.

⁶ Pour ces travailleurs, la Loi 50 (1978) pour les Égyptiens travaillant à l'étranger offre un système proche de celui des employeurs et indépendants mais sur une base volontaire, tandis que la Loi 112 (1980) fournit une assurance vieillesse à ceux qui ne sont pas couverts par les autres lois.

de travailleurs, bien qu'affiliés à la Sécurité sociale, peuvent ne pas être couverts par l'assurance maladie.

Le tableau 1, qui évalue la part de l'emploi informel hors agriculture selon trois critères, montre que la définition par la seule non-affiliation à la Sécurité sociale conduit à une ampleur de l'emploi informel comprise entre celles obtenues à partir de la non-affiliation à la Sécurité sociale ou l'absence de couverture-maladie, d'une part, et de la non-affiliation à la Sécurité sociale et l'absence de contrat de travail, d'autre part. Il montre aussi qu'en matière d'évolution temporelle les trois critères aboutissent au même résultat : une progression manifeste de la part de l'emploi informel.

Tableau 1. Part de l'emploi informel dans l'emploi hors agriculture selon différents critères

En %	1998	2006	2012
Non affiliation à la Sécurité sociale ou absence de couverture maladie	49,8	58,5	58,7
Non affiliation à la Sécurité sociale	39,2	46,3	50,7
Non affiliation à la Sécurité sociale et absence de contrat de travail	37,5	42,6	47,1

Sources : calculs des auteures à partir de ERF/CAPMAS, *Egypt Labor Market Panel Survey 2006 et 2012* (ELMPS06 et ELMPS12), et *Egypt Labor Market Survey 1998* (ELMS98).

L'analyse sera menée en excluant le secteur agricole car, comme le soulignent les experts internationaux du groupe de Delhi sur les statistiques du secteur informel (ILO, 2010), et comme on peut l'observer pour d'autres pays méditerranéens (l'Algérie ou la Turquie par exemple⁷), les évolutions qui se produisent dans ce secteur risquent de masquer celles propres à l'emploi informel. Avec le développement économique, le secteur agricole tend en effet généralement à se réduire et l'emploi agricole étant essentiellement constitué d'emplois informels (pour plus de 90 %), l'évolution de la part de l'emploi informel dans l'emploi total mélange à la fois des effets de structure sectorielle et des effets propres à l'informel⁸.

À cela s'ajoute, en Égypte, un problème de cohérence temporelle des données. Entre 1998 et 2006, on constate en effet une augmentation de la part de l'emploi agricole dans l'emploi de 20,7 % à 25,3 %, liée à une progression étonnamment vive (70 %) de l'emploi agricole. Or, une décomposition par sexe et statut dans l'emploi de cette progression révèle (tableau 2) que ce sont essentiellement les emplois féminins (42 %) et en particulier ceux des travailleuses familiales non rémunérées (32 %) qui y contribuent.

⁷ Voir Bensidoun, Souag (2013) pour l'Algérie et Ben Salem, Bensidoun, Pelek (2011) pour la Turquie.

⁸ Par exemple en Turquie, la part de l'emploi informel dans l'emploi total passe de 51 % en 2000 à 48 % en 2006, alors que celle de l'emploi informel dans l'emploi hors agriculture qui oscillait autour de 25 % dans les années 1990 s'établit à près de 35 % en 2006. Dans le même temps, la part de l'emploi agricole a perdu près de 10 points, passant de 36 % en 2000 à 27 % en 2006.

Tableau 2. Contributions à la croissance des emplois agricoles (1998-2006), selon le sexe et le statut dans l'emploi

En %	1998-2006			2006-2012		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Salariés	0,1	0,3	0,4	5,9	-0,8	5,1
Travailleurs indépendants	-3,2	6,9	3,7	-7,4	-0,5	-7,9
Employeurs	19,3	2,6	21,9	1,8	-3,1	-1,3
Travailleurs familiaux non rémunérés	10,9	32,4	43,3	-7,0	-11,7	-18,7
Total	27,0	42,3	69,3	-6,6	-16,2	-22,8

Sources : calculs des auteures à partir de ERF/CAPMAS, *Egypt Labor Market Panel Survey 2006 et 2012* (ELMPS06 et ELMPS12), et *Egypt Labor Market Survey 1998* (ELMS98).

Sur la période suivante, l'emploi agricole recule de 23 % du fait essentiellement, sur cette période aussi, d'une baisse de la contribution des emplois féminins non rémunérés (-12 %). D'après Assaad & El Hamidi (2009), des différences dans la formulation des questions sur la participation aux activités agricoles dans les enquêtes de 1998 et 2006 sont à l'origine d'une sous-estimation importante de l'emploi agricole féminin non salarié en 1998. Ainsi, la forte croissance de l'emploi agricole en Égypte sur cette période reflète pour beaucoup des problèmes de mesure. Quant aux évolutions qui se produisent entre 2006 et 2012, il est difficile de savoir si elles traduisent une réelle réduction de l'emploi agricole ou si elles sont liées à la difficulté à appréhender correctement, dans les enquêtes, l'emploi féminin non rémunéré (Assaad & Krafft, 2013b).

2. LES MUTATIONS DU MARCHÉ DU TRAVAIL : ANALYSE DESCRIPTIVE

Entre 1998 et 2006, le marché du travail égyptien est, conformément aux orientations prises depuis le programme d'ajustement structurel de 1991, marqué par une progression des emplois publics extrêmement faible (7 %) qui se traduit par un déclin de l'importance de ces emplois : leur part dans les emplois totaux s'est réduite de huit points (tableau 3). Dans le même temps, les emplois informels enregistrent une progression vigoureuse (près de 54 %) qui porte leur part dans l'emploi total de 39 % en 1998 à 46 % en 2006. Entre 2006 et 2012, la croissance de l'emploi est, suite à la révolution et ses répercussions économiques, globalement bien plus modérée (13,8 % contre 30,3 %), mais les inflexions observées précédemment se poursuivent : l'emploi public est quasi stagnant (3,6 %) et l'emploi informel enregistre la croissance la plus soutenue (24,7 %). Ainsi en 2012, la barre des 50 % d'emplois informels hors agriculture est franchie. Quant à l'emploi formel privé, il reste marqué par un dynamisme médiocre qui le cantonne autour de 16 % de l'emploi total et ce, en dépit de l'introduction en juillet 2003 d'une nouvelle Loi sur le travail (Loi 12) permettant

notamment plus de flexibilité pour les entreprises dans les processus de recrutement et de licenciement et autorisant la reconduction des contrats temporaires.

Tableau 3. Évolution de l'emploi hors agriculture entre 1998 et 2012

En %	Taux de croissance		Parts		
	2006/1998	2006/2012	1998	2006	2012
Total	30,3	13,8	100	100	100
Emplois formels publics	6,9	3,6	44,7	36,7	33,4
Emplois formels privés	38,2	6,4	16,1	17	15,9
Emplois informels	53,7	24,7	39,2	46,3	50,7

Sources : calculs des auteures à partir de ERF/CAPMAS, *Egypt Labor Market Panel Survey 2006 et 2012* (ELMPS06 et ELMPS12), et *Egypt Labor Market Survey 1998* (ELMS98).

La structure sectorielle des différentes catégories d'emploi est assez concentrée et stable sur la période étudiée (tableau 4). Les emplois informels se trouvent principalement dans les secteurs du commerce, de la construction et manufacturier (au total autour de 73 % de l'emploi informel). L'administration, l'éducation et la santé représentent 70 % de l'emploi public. Dans le privé formel, trois secteurs occupent une place importante : le commerce, le secteur manufacturier et les activités de transport et communication (autour de 70 % de l'emploi privé à eux trois).

Tableau 4. Structure sectorielle de l'emploi informel, public et privé (hors agriculture)

En %	Informel			Formel public			Formel privé		
	1998	2006	2012	1998	2006	2012	1998	2006	2012
Industries extractives	0,4	0,2	0,2	0,3	0,5	0,3	0,3	0,8	0,7
Industrie manufacturière	25,2	21,1	18,3	12,3	8,8	7,5	27,2	28,4	29,1
Électricité, gaz & eau	0,1	0,1	0,3	2,5	3	5,4	0,8	0,4	1,1
Construction	20,3	19,8	24,5	1,9	2	1,8	5,1	5	5,1
Commerce	27,8	32	28,4	2,1	1,5	1,1	28,8	24,2	19,1
Hôtels & restaurants	4,8	5,6	4,7	0	0,2	0,3	5,2	6,2	5,1
Transport & communication	5,5	8,8	9,5	6,4	5,9	6,8	16,2	20	21,7
Activités financières, immobilières et autres	1,5	2,8	3,6	2,5	3,6	3,1	5,2	6,3	9,2
Administration, éducation et santé	4,4	4,8	5,4	68,3	70,5	70	4,1	5,1	7
Autres services	10,1	4,8	5,1	3,5	4	3,8	7	3,5	2
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

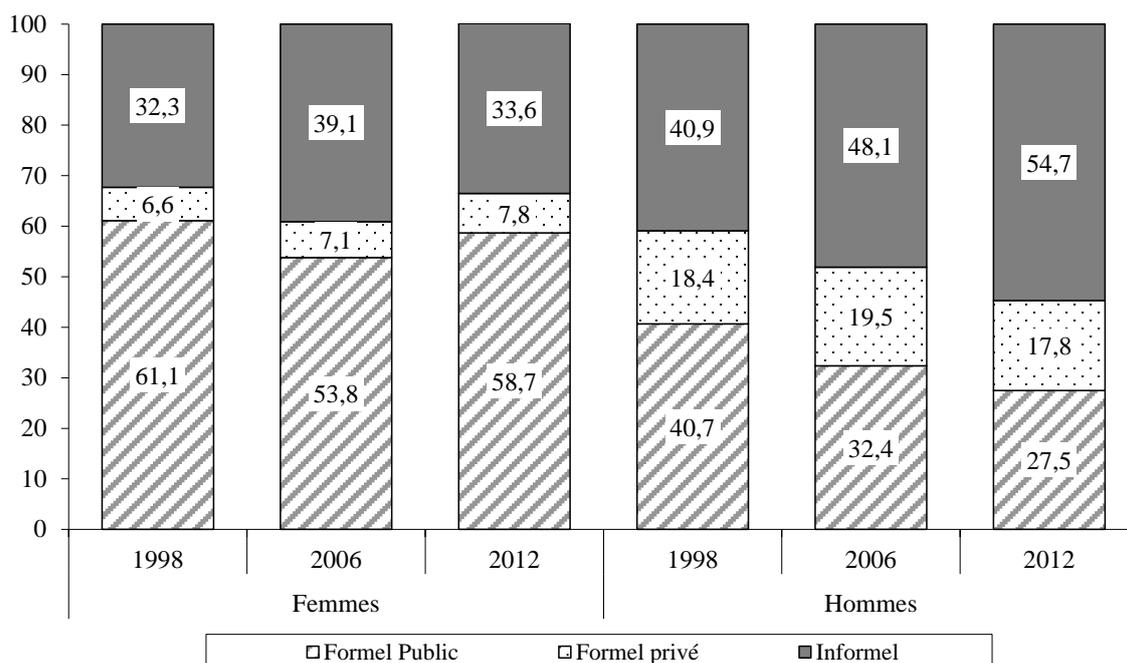
Note : les chiffres en gras indiquent les secteurs qui représentent plus de 10 % de chaque type d'emploi.

Sources : calculs des auteures à partir de ERF/CAPMAS, *Egypt Labor Market Panel Survey 2006 et 2012* (ELMPS06 et ELMPS12), et *Egypt Labor Market Survey 1998* (ELMS98).

Des emplois masculins de plus en plus informels

La répartition des différentes catégories d'emploi selon le sexe montre que l'emploi informel occupe, en Égypte, une place importante et croissante pour les hommes : 41 % des emplois masculins en 1998, près de 50 % en 2006 et près de 55 % en 2012 sont informels, contre respectivement 32 %, 39 % et 34 % des emplois féminins (graphique 1).

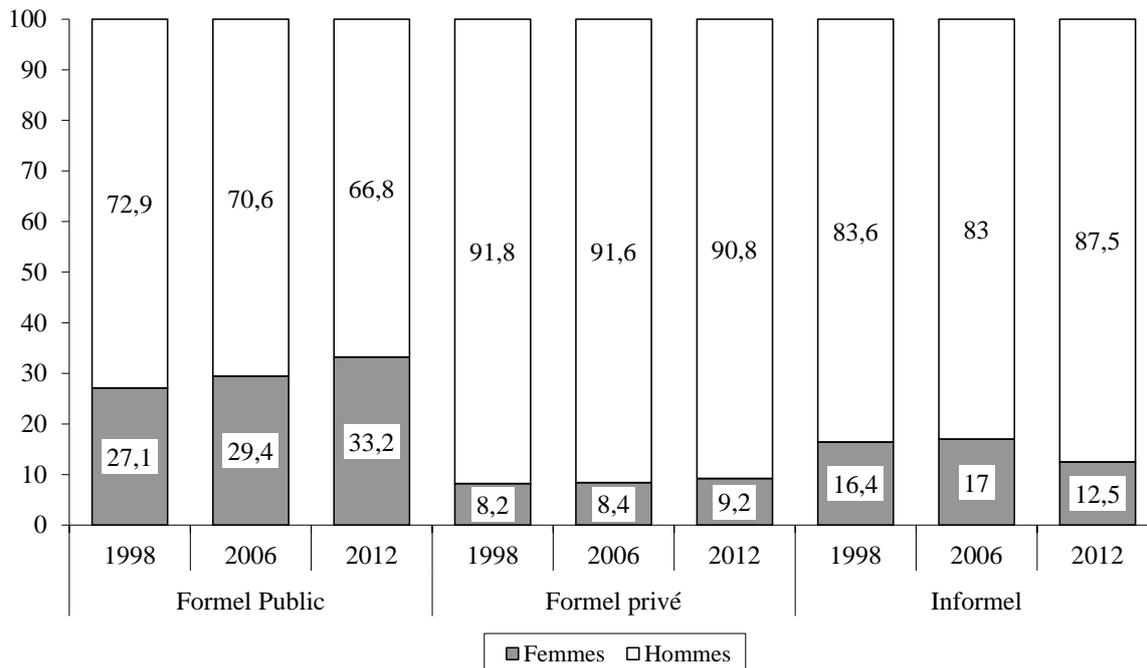
Graphique 1. Parts de l'emploi informel, public et privé selon le sexe (hors agriculture)



Sources : calculs des auteures à partir de ERF/CAPMAS, *Egypt Labor Market Panel Survey 2006 et 2012* (ELMPS06 et ELMPS12), et *Egypt Labor Market Survey 1998* (ELMS98).

Les femmes égyptiennes travaillent principalement dans le public (61 % d'entre elles en 1998 ; 59 % en 2012). C'est en effet là qu'elles subissent le moins de discrimination à l'embauche et en termes de salaires (Assaad & El Hamidi, 2009) et où elles peuvent bénéficier de conditions de travail compatibles avec leurs responsabilités familiales.

La structure par sexe des emplois (graphique 2) montre que la part des femmes dans l'emploi est très faible. Comme leur part dans la population en âge de travailler (15-64 ans) est identique à celle des hommes, cela reflète leur plus grande difficulté à trouver un emploi (leur taux de chômage se situe entre 27,1 % en 1998 et 26 % en 2012, contre 8,8 % et 5,8 % respectivement pour les hommes) mais surtout leur faible participation au marché du travail, phénomène qui s'est accentué avec la crise économique qui a suivi la révolution : en 2012, à peine 23 % des femmes en âge de travailler sont actives, contre environ 26 % en 1998 et 2006. Leur présence relativement importante dans le public (en 2012, un tiers des emplois publics sont occupés par des femmes) reflète la forte intensité en emplois publics des emplois féminins.

Graphique 2. Structure par sexe de l'emploi informel, public et privé (hors agriculture)

Sources : calculs des auteures à partir de ERF/CAPMAS, *Egypt Labor Market Panel Survey 2006 et 2012* (ELMPS06 et ELMPS12), et *Egypt Labor Market Survey 1998* (ELMS98).

Ainsi, à l'aune de l'emploi, la dégradation observée d'une progression de la part de l'emploi informel au détriment de l'emploi public ne concerne que les hommes. Les femmes, en effet, lorsqu'elles sont en emploi (hors agriculture), occupent essentiellement, et ce, en 1998 comme en 2006 ou 2012, des emplois publics.

L'analyse des transitions entre les différents types d'emploi, le chômage et l'inactivité sur les périodes 1998-2006 et 2006-2012 révèle que le mouvement engagé entre 1998 et 2006 s'est accentué entre 2006 et 2012 (tableau 5)⁹. Tout d'abord, les individus qui occupaient un emploi formel privé sont moins nombreux à le conserver sur la deuxième période : moins de 40 % de ceux qui exerçaient leur activité en 2006 dans le secteur privé de manière formelle le font encore en 2012 alors qu'ils étaient plus de 60 % entre 1998 et 2006. Une part plus importante d'entre eux en 2006 transite vers l'emploi informel en 2012 : 40 %, contre 22 % entre 1998 et 2006. Cette évolution de l'emploi formel privé concerne les hommes comme les femmes, mais alors que les premiers transitent davantage vers l'informel (43 % contre 23 %), les secondes se dirigent plus souvent, au cours de la deuxième période, vers l'inactivité (40 % contre 18 %).

⁹ Les transitions entre les différents états sur le marché du travail sont calculées à partir du panel issu des trois bases de l'ERF. Les poids utilisés sont ceux qui couvrent les trois années (panel_wt_98_06_12) et qui assurent, pour chaque année, le respect de la représentativité nationale en dépit de l'attrition (voir Assaad & Krafft, 2013a pour plus de détails sur le traitement de l'attrition). Pour les transitions entre 1998 et 2006 ont été retenus les individus âgés de 15 à 64 ans en 2006 ; ceux âgés de 15 à 64 ans en 2012 pour les transitions entre 2006 et 2012. En outre, ces transitions étant analysées en excluant l'emploi dans l'agriculture, seuls les individus exerçant leur activité en dehors de ce secteur les deux années concernées par la transition étudiée ont été retenus.

Tableau 5. Transitions entre emplois, chômage et inactivité (hors agriculture)

1998 ↓ 2006→	Emploi informel	Emploi formel public	Emploi formel privé	Chômage	Inactivité	Total
Emploi informel	58,8	6,7	20,4	2,9	11,2	100
Emploi formel public	2,6	84,2	2,9	0,5	9,9	100
Emploi formel privé	21,8	8,2	61,6	2,3	6,1	100
Chômage	37,5	10,3	7,4	13,9	30,8	100
Inactivité	16,1	4,2	2,5	8,2	69	100
Total	20,5	19,8	8,3	6	45,4	100
2006 ↓ 2012→						
Emploi informel	61	7,7	12,9	3,7	14,6	100
Emploi formel public	4	79,7	3,8	0,3	12,2	100
Emploi formel privé	39,8	9,2	39,3	2,8	8,9	100
Chômage	34	10,8	8,3	15,6	31,3	100
Inactivité	13,6	3,5	2,5	6,2	74,2	100
Total	22,5	16,7	7	5,1	48,8	100
1998 ↓ Hommes 2006→	Emploi informel	Emploi formel public	Emploi formel privé	Chômage	Inactivité	Total
Emploi informel	61,2	7,1	23,6	2,4	5,7	100
Emploi formel public	3,4	83,9	2,9	0,5	9,3	100
Emploi formel privé	22,7	7,2	63,1	1,9	5,2	100
Chômage	62,3	9,6	11,3	10,6	6,3	100
Inactivité	27,9	5,8	4,6	9,2	52,4	100
Total	29,8	23,9	13,2	5,3	27,7	100
2006 ↓ Hommes 2012→						
Emploi informel	67,7	7,6	14,9	3,3	6,5	100
Emploi formel public	5,3	77	4,9	0,4	12,3	100
Emploi formel privé	42,5	8,3	40,2	3	5,9	100
Chômage	61,1	13,7	15,4	7,1	2,7	100
Inactivité	29,3	4,1	5	6,5	55	100
Total	37	20	11,6	4,2	27,2	100
1998 ↓ Femmes 2006→	Emploi informel	Emploi formel public	Emploi formel privé	Chômage	Inactivité	Total
Emploi informel	47,3	4,5	4,7	5,1	38,3	100
Emploi formel public	0,7	84,8	2,9	0,5	11,2	100
Emploi formel privé	10,7	20,1	43,3	7,7	18,2	100
Chômage	8,3	11,2	2,9	17,9	59,7	100
Inactivité	6,8	3	0,8	7,4	82	100
Total	8,1	14,4	1,8	6,9	68,7	100
2006 ↓ Femmes 2012→						
Emploi informel	32,1	8,4	4	5,7	49,7	100
Emploi formel public	1,2	85,1	1,5	0,1	12,1	100
Emploi formel privé	11,6	18,5	29,4	0,8	39,7	100
Chômage	8,5	8,2	1,7	23,6	58	100
Inactivité	3,9	3,1	1	5,9	86,1	100
Total	5,8	12,8	1,6	6,2	73,6	100

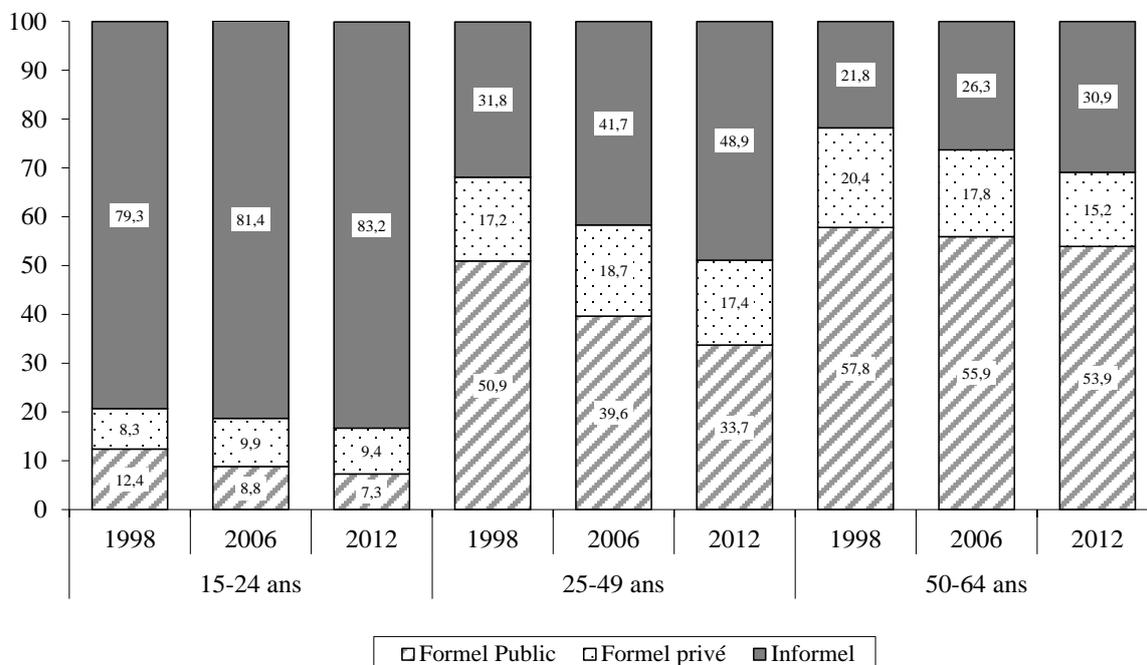
Sources : calculs des auteures à partir de ERF/CAPMAS, *Egypt Labor Market Panel Survey 2006 et 2012* (ELMPS06 et ELMPS12), et *Egypt Labor Market Survey 1998* (ELMS98).

Ensuite, les transitions de l'emploi informel vers l'emploi formel privé sont aussi moins fréquentes sur la deuxième période : 13 %, contre 20 %. Ce mouvement est issu des évolutions qui se produisent pour les hommes, car les femmes sont beaucoup moins nombreuses à rester en emploi informel, sur la première comme sur la seconde période, et transitent davantage vers l'inactivité après un emploi informel (38 % et 50 %, respectivement). Enfin, ceux qui étaient au chômage ou inactifs en 2006 transitent un peu moins souvent vers l'emploi en 2012 (53 % et 20 %, respectivement) qu'ils ne le faisaient en 1998 (55 % et 23 %).

L'âge et l'éducation : des protections de moins en moins efficaces face à l'informel

L'âge des individus et leur niveau d'éducation constituent, on va le voir, des caractéristiques qui opèrent une différenciation assez nette quant au type d'emploi occupé. Le graphique 3 montre en effet que les trois catégories d'emploi ont une importance très différente selon l'âge. L'emploi informel joue un rôle prépondérant dans l'emploi des jeunes (environ 80 % de leur emploi), tandis que, pour les plus âgés (50 à 64 ans), ce sont les emplois publics qui sont prédominants même si leur part se réduit au cours du temps (de près de 60 % en 1998 à moins de 55 % en 2012). Pour les 25-49 ans, les emplois publics sont encore majoritaires en 1998 (51 %), mais les emplois informels enregistrent une croissance telle qu'en 2006 ils devancent les emplois publics (42 % contre 40 %) et représentent près de 50 % de l'emploi de cette tranche d'âge en 2012.

Graphique 3. Parts selon l'âge de l'emploi informel, public et privé (hors agriculture)

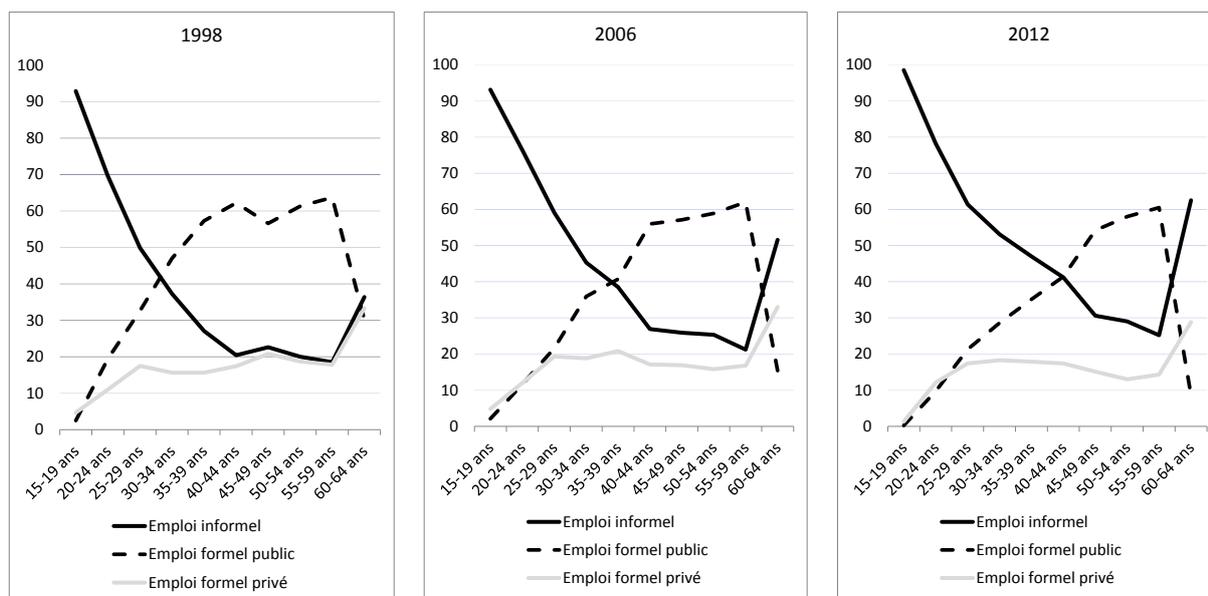


Sources : calculs des auteures à partir de ERF/CAPMAS, *Egypt Labor Market Panel Survey 2006 et 2012* (ELMPS06 et ELMPS12), et *Egypt Labor Market Survey 1998* (ELMS98).

Une analyse plus fine selon l'âge (tranches de cinq ans) montre qu'alors qu'en 1998 l'emploi informel est surtout prégnant chez les jeunes (dès 25-29 ans la part de l'emploi informel

passé sous la barre des 50 %), au fil du temps il faut attendre de plus en plus longtemps pour que l'emploi informel ne soit plus la principale source d'emploi (graphique 4)¹⁰. Ainsi, en 2012, ce n'est qu'à partir de 40-44 ans que l'emploi informel laisse la place à l'emploi public comme principale source d'emploi. Elle montre aussi que la part de l'emploi formel privé ne dépasse pas 20 % des emplois quelle que soit la tranche d'âge, à l'exception des plus de 60 ans qui, du fait des départs à la retraite plus précoces des employés du public, se retrouvent majoritairement dans le privé, formel ou informel.

Graphique 4. Parts de l'emploi public, privé et informel selon l'âge, hors agriculture

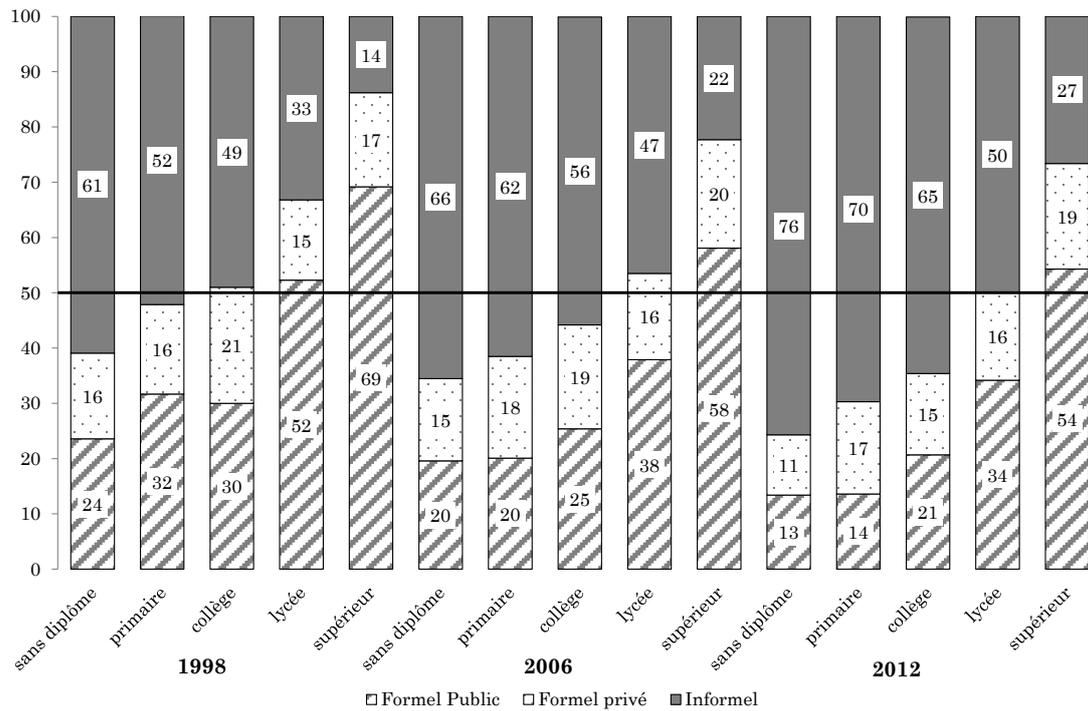


Sources : calculs des auteures à partir de ERF/CAPMAS, *Egypt Labor Market Panel Survey 2006 et 2012* (ELMPS06 et ELMPS12), et *Egypt Labor Market Survey 1998* (ELMS98).

Tout comme l'âge, le niveau d'éducation constitue un marqueur du type d'emploi que les individus sont susceptibles d'occuper (graphique 5). Alors que la part de l'informel diminue avec le niveau d'éducation, celle du public progresse. Cette dernière est particulièrement élevée dans le supérieur reflétant en cela les effets du programme de garantie d'emploi gouvernemental qui offrait aux diplômés du supérieur l'assurance d'un emploi public. Cependant, avec le temps, le désengagement de l'État se traduit par un recul de la part des emplois publics. Alors qu'en 1998 près de 70 % des diplômés du supérieur occupaient un poste dans le public, en 2012 ils ne sont plus que 54 %. Entre ces deux dates, la part de l'emploi informel gagne du terrain quel que soit le niveau d'éducation (entre 13 et 18 points selon le niveau d'éducation). Comme, dans le même temps, la part des emplois privés reste plus ou moins stable, c'est celle de l'emploi public qui enregistre un recul. Ainsi, la protection offerte par l'éducation contre l'emploi informel tend à s'éteindre : alors qu'en 1998 moins de 50 % de ceux qui ont atteint le collège occupent un emploi informel, en 2012 seuls ceux qui sont diplômés du supérieur sont pour moins de 50 % d'entre eux en emploi informel.

¹⁰ La courbe représentant la part de l'emploi informel dans l'emploi se déplace vers la droite et le haut entre 1998 et 2012.

Graphique 5. Parts selon le niveau d'éducation de l'emploi informel, public et privé (hors agriculture)



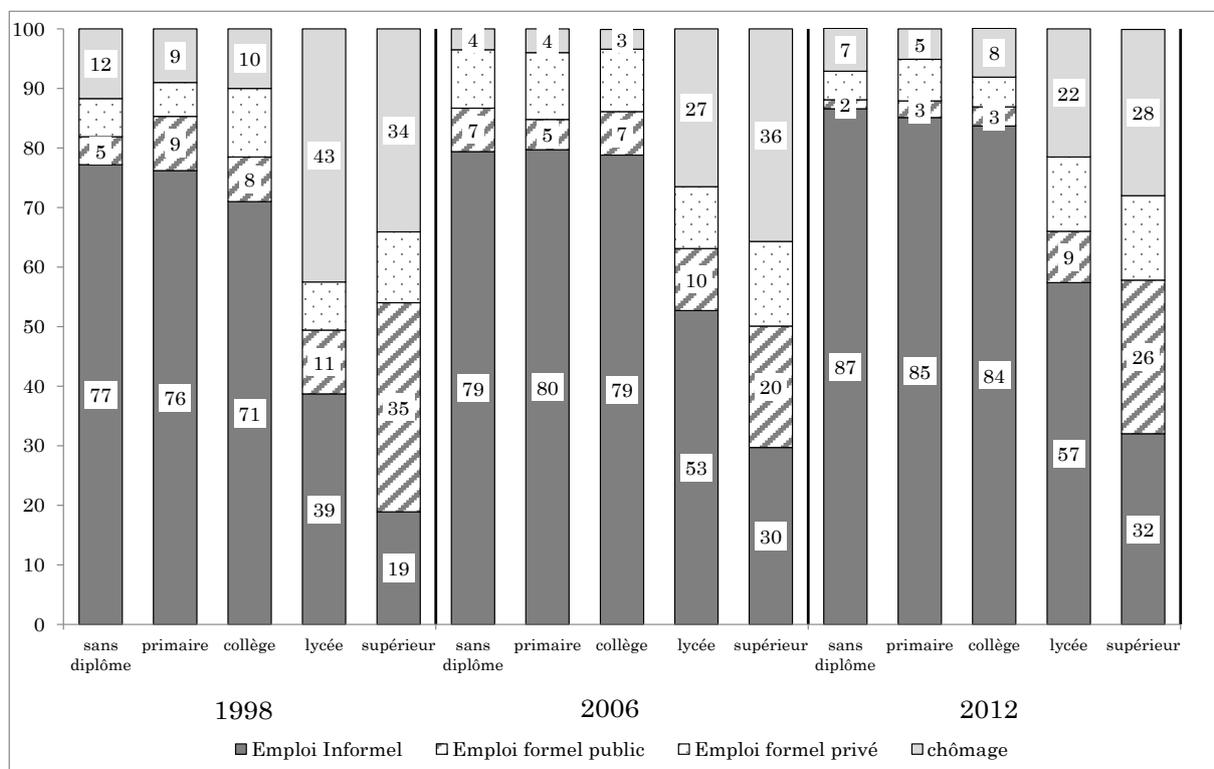
Sources : calculs des auteures à partir de ERF/CAPMAS, *Egypt Labor Market Panel Survey 2006 et 2012* (ELMPS06 et ELMPS12), et *Egypt Labor Market Survey 1998* (ELMS98).

La répartition par niveau d'éducation des emplois (annexe 1) montre que les travailleurs informels sont moins instruits que ceux du privé, eux-mêmes moins diplômés que ceux du public. De 1998 à 2012, le niveau d'éducation a partout augmenté, mais les travailleurs sans diplôme ou ayant seulement fini l'école primaire représentent encore 42 % de l'emploi informel en 2012, alors que ceux ayant effectué des études supérieures seulement 16 %. Ces parts contrastent fortement avec celles observées dans le public où près de la moitié des travailleurs sont diplômés du supérieur et 11 % seulement ont un niveau d'études inférieur au collège.

Pour les plus concernés par l'emploi informel, les jeunes, le niveau d'éducation constitue un déterminant important du type d'emploi qu'ils occupent et de leur situation sur le marché du travail. On observe ainsi (graphique 6) une coupure très nette entre ceux qui, au mieux, sont allés au collège et ceux qui, au minimum, sont allés au lycée. Les premiers sont peu au chômage et occupent essentiellement des emplois informels (entre 71 % et 87 % des jeunes actifs selon le niveau d'éducation et l'année). Tandis que les seconds sont, en 1998, très fortement au chômage (43 % des jeunes actifs qui sont allés au lycée, 34 % des jeunes actifs qui ont fait des études supérieures), relativement peu en emploi informel (39 % et 19 %), et, pour ceux qui ont fait des études supérieures, assez fréquemment en emploi formel (près de 50 %), essentiellement dans le public. Alors que la situation des premiers ne se modifie guère (les structures observées en 1998 se renforcent en 2006 et 2012), celle des seconds connaît un changement notable dès 2006 qui s'accroît en 2012. Ainsi, en 2012, le taux de chômage des jeunes actifs qui sont allés au lycée et qui ont fait des études supérieures est bien plus faible (22 % et 28 %, respectivement) mais l'emploi informel bien plus conséquent : 57 % des

jeunes actifs qui sont allés au lycée et 32 % de ceux qui ont fait des études supérieures occupent désormais un emploi informel.

Graphique 6. Répartition de la population des 15-29 ans entre emploi formel public, privé, informel et chômage selon le niveau d'éducation (hors agriculture)

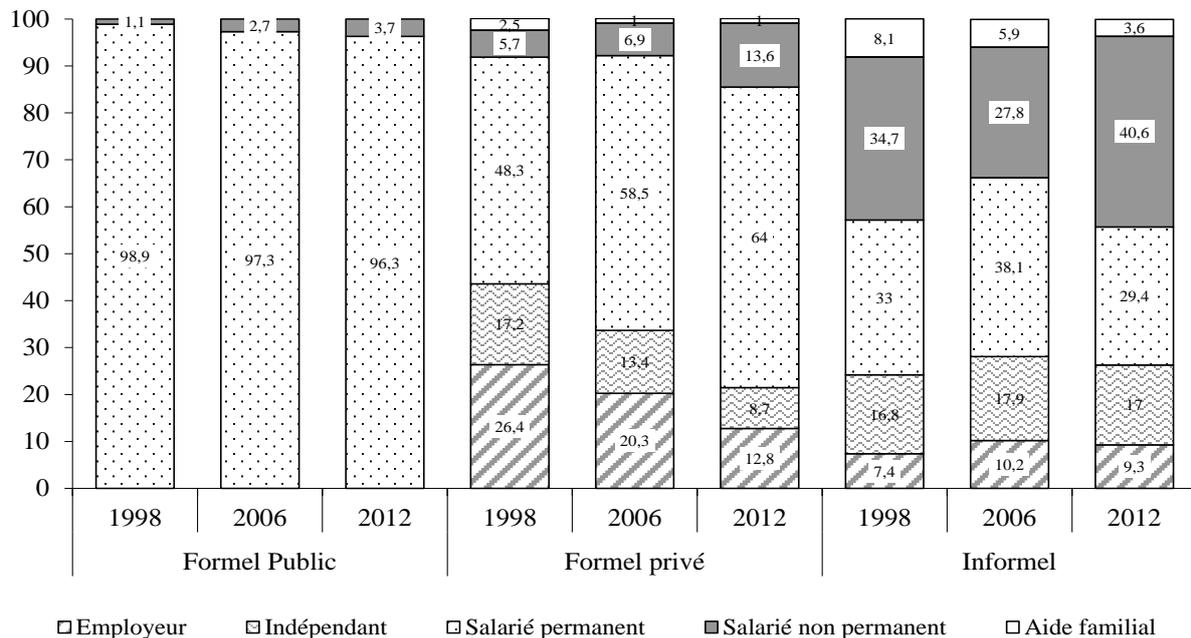


Sources : calculs des auteures à partir de ERF/CAPMAS, *Egypt Labor Market Panel Survey 2006* et *2012* (ELMPS06 et ELMPS12), et *Egypt Labor Market Survey 1998* (ELMS98).

Ainsi, avec le temps, la protection conférée par l'éducation vis-à-vis de l'emploi informel s'affaiblit nettement pour les jeunes de même que l'espoir, pour ceux qui ont atteint un niveau d'éducation supérieure, de décrocher un emploi public. La baisse du taux de chômage des plus éduqués pourrait en effet refléter une modification des aspirations des jeunes caractérisée par leur intégration de la fin du modèle d'emplois publics et, avec elle, une tendance moins prononcée au phénomène de file d'attente.

Des emplois formels de plus en plus salariés et des emplois informels de plus en plus précaires

L'analyse de l'emploi à partir des statuts dans la profession offre un éclairage supplémentaire sur la situation du marché du travail égyptien. La répartition de l'emploi selon cette caractéristique montre que le salariat, qui représente 80 % des emplois totaux, est très important dans les trois catégories retenues : l'intégralité des emplois publics, les deux tiers des emplois informels et « seulement » 54 % des emplois privés formels en 1998 mais les deux tiers dès 2006 (graphique 7). Pour cette dernière catégorie, on assiste sur la période à une baisse importante de la part des employeurs et des indépendants : alors qu'en 1998 ils représentaient 44 % des emplois formels privés, ils n'en représentent plus que 34 % en 2006 et 21 % en 2012.

Graphique 7. Structure par statut de l'emploi informel, public et privé (hors agriculture)

Sources : calculs des auteures à partir de ERF/CAPMAS, *Egypt Labor Market Panel Survey 2006 et 2012* (ELMPS06 et ELMPS12), et *Egypt Labor Market Survey 1998* (ELMS98).

Cette évolution tient au passage, de plus en plus fréquent, à l'informel pour ces statuts (tableau 6). Entre 1998 et 2006, 57 % des employeurs et des indépendants formels le restent, mais déjà près d'un quart transite vers l'informel, essentiellement dans le même statut. Entre 2006 et 2012, ce mouvement s'amplifie : seulement 35 % restent dans le formel et plus de 50 % rejoignent les rangs de l'informel en tant qu'employeurs et indépendants (37 %) ou salariés (13 %).

Si le salariat affiche sa domination quelle que soit la catégorie d'emploi, la répartition entre salariés permanents et salariés non permanents (travailleurs saisonniers, occasionnels ou temporaires¹¹) est bien différente selon que l'emploi est formel ou non. Alors que les salariés sont permanents dans les emplois formels, dans leur quasi-intégralité dans le public et pour l'essentiel d'entre eux dans le privé, les emplois informels salariés sont, pour un peu plus de la moitié d'entre eux en 1998 et près de 60 % en 2012, caractérisés par la précarité.

Entre 2006 et 2012, les indépendants et les employeurs informels, d'une part, et les salariés permanents informels, d'autre part, restent moins souvent dans leur statut qu'ils ne le faisaient entre 1998 et 2006 pour transiter davantage vers le salariat non permanent. Du côté des salariés formels, on observe une évolution similaire : entre 2006 et 2012, 12 % de ceux qui occupaient un emploi formel permanent transitent vers l'emploi informel non permanent, contre 3 % entre 1998 et 2006, de même qu'un tiers de ceux qui occupaient un emploi formel non permanent contre moins de 1 % entre 1998 et 2006.

¹¹ Les emplois temporaires sont définis comme des emplois qui font partie des activités de l'employeur et dont la durée est limitée tandis que les emplois occasionnels ne font pas partie des activités usuelles de l'employeur et sont d'une durée inférieure à six mois. Quant aux emplois saisonniers, ils sont caractérisés par la période au cours de laquelle ils sont exercés.

Tableau 6. Transitions entre emplois (par statut dans l'emploi), chômage et inactivité 1998-2006 et 2006-2012 (hors agriculture)

1998 ↓	2006 →	Emploi informel				Emp. formel public	Emploi formel privé				Chômage	Inactivité	Total
		ind.+empl.	sal. perm.	sal n-perm	trav. fam.		ind.+empl.	sal. perm.	sal n-perm	trav. fam.			
Emploi Informel ind.+empl.	51,6	5	4,6	1,5	4,2	19,6	2,1	0	0	1,3	10	100	
Emploi Informel sal. perm.	16	35,3	5,9	1,8	4,4	5,1	16	0,6	0	1	13,9	100	
Emploi Informel sal. non-perm.	11,6	20,6	22,9	0,4	11,2	7,5	11	1,2	0,1	5	8,5	100	
Emploi Informel trav. fam.	20,8	7	6,8	26,2	2,9	7,1	5,9	0	2,4	4,6	16,3	100	
Emploi formel public	0,6	1,3	0,5	0,2	84,2	1	1,8	0,1	0	0,5	9,9	100	
Emploi formel privé ind.+empl.	22,3	2,4	0	0,6	3	57,1	5	0	0	1,7	7,9	100	
Emploi formel privé sal. perm.	6,6	6,2	3,4	0	9,9	3,8	59,3	2,3	0,2	3,1	5,3	100	
Emploi formel privé sal. non perm.	29	3,1	0,8	0	27,4	8,3	23,6	3,9	0	1,6	2,3	100	
Emploi formel privé trav. fam.	27	7,9	0	0	23,5	25,2	10,4	0	6	0	0	100	
Chômage	11,8	11,6	12	2	10,3	1,2	5,8	0,4	0	13,9	30,8	100	
Inactivité	2,9	5,8	5,3	2,1	4,2	0,3	1,6	0,5	0,1	8,2	69	100	
Total	6,3	7	5,4	1,8	19,8	3,2	4,5	0,5	0,1	6	45,4	100	
2006 ↓	2012 →												
Emploi Informel ind.+empl.	42,2	9	11,9	1,2	2,7	8,1	3,3	1,1	0,1	3,5	17	100	
Emploi Informel sal. permanent	10,4	26,8	21,4	0,4	8,3	2,6	11,3	2,4	0	5,2	11	100	
Emploi Informel sal. non permanent	10,5	15,4	34,2	0,8	14,4	0	7,1	2,4	0,1	2,3	12,5	100	
Emploi Informel trav. fam.	11	14,9	20	11	2,2	4,6	2,1	2,6	0,6	2,8	28,1	100	
Emploi formel public	0,9	2,3	0,8	0	79,7	0,7	3	0	0	0,3	12,2	100	
Emploi formel privé ind.+empl.	37,3	8,4	4,6	0,2	1,4	35,1	3,7	0,1	0	2	7,3	100	
Emploi formel privé sal. permanent	4,1	16,4	11,8	0	13,9	2,2	35,4	4,4	0	3	8,8	100	
Emploi formel privé sal. non permanent	3,6	6,1	33,3	0	13,2	0	17,8	2	0	5,5	18,5	100	
Emploi formel privé trav. fam.	45,7	5	0	20,4	0	5,2	0	12,5	0	0	11,2	100	
Chômage	4	10,3	18,9	0,8	10,8	0,6	5,2	2,2	0,2	15,6	31,3	100	
Inactivité	1,9	4,3	6,3	1,2	3,5	0,3	1,8	0,4	0	6,2	74,2	100	
Total	5,7	7	8,8	1	16,7	1,8	4,3	0,9	0	5,1	48,8	100	

Notes : ind.+empl. correspond aux travailleurs indépendants et employeurs, sal. perm. aux salariés permanents, trav. fam. aux travailleurs familiaux non rémunérés.

Sources : calculs des auteures à partir de ERF/CAPMAS, *Egypt Labor Market Panel Survey 2006 et 2012* (ELMPS06 et ELMPS12), et *Egypt Labor Market Survey 1998* (ELMS98).

Ce clivage des statuts entre salariés permanents, d'un côté, et les autres statuts, de l'autre, se retrouve au niveau de leur intensité en emplois informels (annexe 2). Pour les salariés non permanents et les aides familiaux, celle-ci est stable et forte autour de 80/90 % ; pour les employeurs et les indépendants, elle est en forte progression pour atteindre respectivement 70 % et 86 % en 2012. Seuls les salariés permanents sont relativement à l'abri : pour eux, l'intensité en emplois informels se situe entre 20 % en 1998 et 26 % en 2012.

La progression de l'emploi informel depuis 1998 se traduit ainsi par, non seulement, davantage de travailleurs ne bénéficiant pas de couverture sociale mais aussi par davantage de travailleurs précaires. Ces derniers représentent en 2012 près d'un quart des emplois, alors qu'en 1998 seulement 15 % des travailleurs égyptiens se trouvaient dans un statut précaire.

3. L'ANALYSE ÉCONOMÉTRIQUE : UNE CONFIRMATION SAUF POUR LES FEMMES

Les statistiques descriptives sur les trois catégories d'emploi analysées dans cette étude ont mis en évidence un ensemble de traits saillants et d'évolutions du marché du travail égyptien. Une approche multidimensionnelle permet de compléter l'analyse descriptive en éliminant les effets de composition : les probabilités d'occuper respectivement un emploi formel public, formel privé et informel sont modélisées afin d'identifier, toutes choses égales par ailleurs, les effets de chaque caractéristique, individuelle ou professionnelle. Celles-ci correspondent aux caractéristiques étudiées dans la section précédente : l'âge, le niveau d'éducation et le sexe pour les caractéristiques individuelles, le statut en emploi et le secteur d'activité pour les caractéristiques professionnelles. Les estimations sont effectuées en coupe pour chacune des années 1998, 2006 et 2012 et excluent le secteur agricole.

Les probabilités sont modélisées en utilisant une fonction de répartition de la loi logistique. Le modèle de régression logistique est multinomial, la variable à expliquer ayant trois modalités. Les observations sont pondérées en normalisant la variable de pondération de telle sorte qu'en moyenne cette variable soit égale à 1 (Leblanc, Lollivier, Marpsat, 2000) comme suit :

$$P_i^* = \frac{P_i}{\bar{P}_i} \text{ avec } \bar{P}_i = \frac{1}{N} \sum_{i=1}^N P_i \Rightarrow \bar{P}_i^* = \frac{1}{N} \sum_{i=1}^N P_i^* = 1$$

Avec P_i la pondération de l'individu i et P_i^* la pondération normalisée.

Les résultats de ces estimations (tableau 7) rejoignent pour l'essentiel les enseignements livrés par l'analyse descriptive. Ainsi, pour les trois années, la probabilité d'occuper un emploi informel est plus élevée (faible) pour les jeunes (les plus de 50 ans) et les travailleurs sans éducation (ceux qui sont allés au moins à l'école primaire). Elle est également plus forte (faible) pour les salariés non permanents, les indépendants, les employeurs ou les travailleurs familiaux non rémunérés (les salariés permanents). Lorsque l'on exerce son activité dans les secteurs de la construction, du commerce, des hôtels et restaurants ou des autres services (en 2012), la probabilité d'occuper un emploi informel est aussi particulièrement forte.

Tableau 7. Probabilité d'occuper un emploi formel public, privé et informel : moyenne des effets marginaux

<i>hors agriculture</i>	1998			2006			2012		
	Formel public	Formel privé	Informel	Formel public	Formel privé	Informel	Formel public	Formel privé	Informel
Âge (réf : 25-49 ans)									
15-24 ans	-0,121***	-0,0653***	0,187***	-0,105***	-0,0647***	0,170***	-0,103***	-0,0535***	0,156***
50-64 ans	0,0630***	0,0356*	-0,0986***	0,104**	0,0361**	-0,140***	0,0860***	0,0323**	-0,118***
Éducation (réf : sans)									
Primaire	0,0294	0,00967	-0,0390*	0,0196	0,0149	-0,0345*	0,0139	0,0408*	-0,0547***
Collège	0,0582**	0,0314	-0,0896***	0,0679***	0,0127	-0,0805***	0,0689***	0,0212	-0,0901***
Lycée	0,102***	0,0328*	-0,135***	0,0870***	0,0232*	-0,110***	0,0902***	0,0460**	-0,136***
Supérieur	0,0803***	0,0902***	-0,171**	0,0774***	0,102**	-0,180***	0,108**	0,0937***	-0,202**
Statut dans l'emploi (réf : salarié permanent)									
Employeur	-0,0180*	-0,0223*	0,0403*	-0,0211***	-0,0327***	0,0538***	-0,0455***	-0,0689***	0,114***
Indépendant	-0,0709***	-0,0878***	0,159***	-0,0659***	-0,102***	0,168**	-0,0945***	-0,143***	0,238***
Sal. non perm.	-0,294***	-0,0372	0,332***	-0,204***	-0,0763***	0,280***	-0,194***	-0,0704***	0,264***
Trav. fam. non rémunéré	-0,0868***	-0,108***	0,194**	-0,109***	-0,169***	0,278**	-0,0979***	-0,148***	0,246***
Sect. d'activité (réf : manuf)									
Ind. extractives	0,0740	-0,0636	-0,0104	0,137**	0,0721	-0,210**	0,123**	0,0508	-0,174***
Elect., gaz et eau	0,267***	0,0165	-0,284***	0,304***	-0,0758	-0,228***	0,282***	-0,0712*	-0,211***
Construction	-0,0356	-0,0521*	0,0877***	-0,0379*	-0,122***	0,160***	-0,0242	-0,129***	0,153***
Commerce	-0,159***	0,111***	0,0481**	-0,167***	0,0342**	0,133***	-0,169***	0,00799	0,161***
Hôtels et rest.	-0,433***	0,236***	0,197***	-0,208***	0,0616*	0,146***	-0,134***	0,0300	0,104***
Transp. et com.	0,0521***	0,0774***	-0,130***	0,0319**	0,0502***	-0,0821***	0,0585***	0,0377**	-0,0962***
Act. fin., im. et autres	0,0338	0,0314	-0,0652*	0,0585***	-0,0231	-0,0354	0,0146	-0,00569	-0,00890
Adm., édu., santé	0,326***	-0,187***	-0,138***	0,318***	-0,176***	-0,143***	0,272***	-0,173***	-0,0985***
Autres services	0,00209	-0,0247	0,0226	0,0910***	-0,102***	0,0108	0,0996***	-0,180***	0,0802***
Sexe (réf : hommes)									
Femmes	0,0122	-0,0788***	0,0666***	0,00189	-0,0692***	0,0673***	0,0100	-0,0373**	0,0273
Observations	5453			8880			11250		

Note : estimations pondérées.

* $p < 0.05$, ** $p < 0.01$, *** $p < 0.001$.

Pour l'éducation et le statut dans l'emploi, des tests d'hypothèses quant à l'égalité des effets marginaux permettent en outre d'ordonner les différentes modalités (annexe 3). Pour les trois années, les tests indiquent que la probabilité d'occuper un emploi informel diminue avec le niveau d'éducation de façon continue. Toutefois en 2006, ceux qui sont allés au collège et ceux qui sont allés au lycée ont statistiquement la même probabilité d'occuper un emploi informel. Cette probabilité est particulièrement élevée en 1998 pour les salariés non permanents puis pour les travailleurs familiaux non rémunérés et les travailleurs indépendants « suivis » des employeurs. En 2006, les salariés non permanents et les travailleurs familiaux non rémunérés ont la même probabilité d'occuper un emploi informel auxquels, en 2012, s'ajoutent les indépendants. Cette évolution illustre l'extension de l'emploi informel à des catégories qui, en 1998, étaient plus épargnées que les salariés non permanents par l'emploi informel et concorde avec les résultats des statistiques descriptives présentées dans la section précédente, qui soulignaient, pour les indépendants, une progression significative de leur intensité en emploi informel.

S'agissant des estimations sur la probabilité d'avoir un emploi formel public, les résultats conduisent à nouveau à des conclusions proches de celles issues des statistiques descriptives et, par conséquent, très différentes de celles observées pour l'emploi informel. Pour les trois années, la probabilité d'occuper un emploi formel public est d'autant plus élevée que l'on avance en âge ; elle est plus forte pour ceux qui sont au moins allés au collège par rapport à ceux sans éducation ou ayant été à l'école primaire¹², pour les salariés permanents ainsi que les personnes exerçant leur activité dans les secteurs de l'électricité, gaz et eau, de l'administration, de l'éducation et de la santé ou des transports et communications¹³.

Enfin, la probabilité d'occuper un emploi formel privé augmente, comme pour l'emploi public, avec l'âge. Elle est élevée pour ceux qui sont allés au lycée et encore plus pour ceux qui ont fait des études supérieures. En 1998, ceux qui exercent leur activité dans les secteurs du commerce, de l'hôtellerie ou de la restauration ont une probabilité particulièrement importante d'occuper un emploi formel privé mais, avec le temps, celle-ci s'émeuse jusqu'à ne plus être significativement différente de celle des individus qui exercent leur activité dans le secteur manufacturier. Seuls ceux qui travaillent dans le secteur des transports et communications conservent sur les trois années une probabilité plus forte que ceux travaillant dans le secteur manufacturier d'occuper un emploi formel privé. Les salariés permanents puis les employeurs ou les salariés non permanents¹⁴ ont une probabilité plus forte que les autres statuts, indépendants et travailleurs familiaux non rémunérés, d'être en emploi privé formel.

Pour les femmes, l'intérêt de raisonner toutes choses égales par ailleurs est mis en évidence par les résultats des estimations. En effet, dans la partie précédente, leur intensité en emploi informels plus faible que celle des hommes et leur intensité en emploi publics bien plus soutenues pouvaient laisser penser que leur probabilité d'occuper un emploi public (informel) serait plus forte (faible) que celle des hommes. Or, celle-ci est plus élevée dans

¹² Les tests d'hypothèses quant à l'égalité des effets marginaux montrent qu'en 1998 ce sont ceux qui sont allés au lycée qui ont la plus forte probabilité d'occuper un emploi public tandis qu'en 2006 cette probabilité est similaire pour ceux ayant été au collège, au lycée ou ayant effectués des études supérieures. En 2012, la probabilité croît avec le niveau d'éducation, à l'exception du passage du collège au lycée et ce sont donc ceux qui ont fait des études supérieures qui affichent la plus forte probabilité d'avoir un emploi public.

¹³ Pour les secteurs des industries extractives et des autres services, les effets marginaux positifs deviennent significatifs en 2006 et 2012 ; ils ne le sont qu'en 2006 pour les activités financières, immobilières et autres.

¹⁴ En 2006, les salariés non permanents et les indépendants ont une probabilité similaire d'occuper un emploi formel privé.

l'informel en 1998 et 2006 et semblable à celle de leurs homologues masculins dans le public. Leur niveau d'éducation bien plus élevé (48 % des femmes en emploi en 2012 ont suivi des études supérieures, contre 26 % des hommes) tout comme la concentration des emplois féminins dans le secteur de l'administration, de l'éducation et de la santé (63 % des emplois féminins en 2012 contre 19 % pour les hommes), deux caractéristiques qui accroissent la probabilité d'être en emploi public et réduisent celle d'être en emploi informel, expliquent ce résultat.

Ce panorama de l'emploi en Égypte, sur une période couvrant les évolutions qui se sont produites entre 1998 et 2012, permet de comprendre pourquoi le manque de sécurité de l'emploi et de protection sociale était au cœur des revendications sociales du Printemps arabe. En effet, depuis le programme d'ajustement structurel de 1991, le marché du travail égyptien a connu des mutations importantes. Alors que l'État constituait jusque-là un pourvoyeur d'emplois conséquent (45 % en 1998), notamment pour les plus diplômés, sa part dans l'emploi a depuis fortement décliné (33 % en 2012). Dans un contexte de croissance soutenue de la population active, ce désengagement de l'État ne s'est pas accompagné d'une progression assez vive des emplois privés formels. L'emploi informel a connu, et ce, dès le milieu des années 2000, une expansion significative. Cette expansion de l'emploi informel s'est en outre accompagnée, depuis 2006, d'un accroissement marqué des emplois précaires.

Si les femmes sont relativement épargnées par ces évolutions, c'est essentiellement parce que, lorsqu'elles sont en emploi, elles occupent en majorité des emplois publics conformes à leur niveau d'instruction élevé et à leur souhait d'emploi stable et compatible avec leur situation familiale. En revanche, pour les femmes moins éduquées, la difficulté à trouver un emploi satisfaisant dans le secteur privé les conduit à se retirer du marché du travail.

Pour les jeunes, les perspectives offertes sur le marché du travail sont relativement sombres. Alors qu'à la fin des années quatre-vingt-dix l'emploi informel constituait la seule possibilité d'accéder à l'emploi pour les moins diplômés, depuis le milieu des années 2000 ceux dont le niveau d'instruction est plus élevé semblent avoir intégré que les possibilités d'obtenir un emploi public s'étaient tariées. Leur taux de chômage s'est réduit et l'intensité en informel de leur emploi a considérablement progressé.

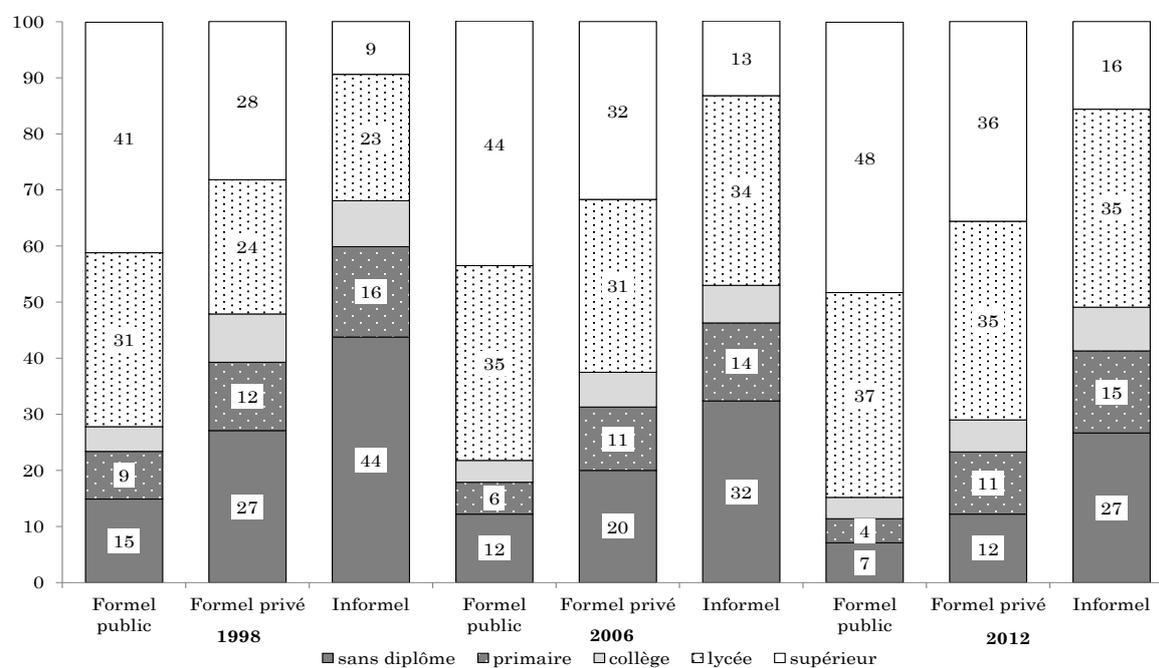
Ainsi, le désengagement de l'État en tant qu'employeur ne s'est pas accompagné d'actions visant à faire respecter la législation du travail dans le secteur privé. Certes, la progression de l'emploi informel n'est pas un phénomène particulier à l'Égypte. La plupart des pays en développement y sont confrontés, les États disposant de peu de ressources pour faire appliquer la législation sur le marché du travail. Cependant en Égypte, comme dans d'autres pays de la région, l'Algérie notamment, la substitution d'emplois sans protection et le plus souvent précaires à des emplois publics avec des conditions de travail favorables constitue un changement de paradigme dont on peut comprendre qu'il soit difficilement acceptable par les populations. Si le retour au modèle d'emplois publics n'est guère envisageable, la nécessité d'offrir des emplois privés décents, pour reprendre la terminologie du Bureau international du travail, apparaît indispensable pour permettre aux femmes de participer au marché du travail mais aussi, plus largement, pour répondre aux aspirations de nombreux travailleurs égyptiens particulièrement attachés, comme le souligne Barsoum (2014), à un modèle où emploi et protection sociale allaient de pair.

RÉFÉRENCES

- ASSAAD R., G. BARSOUM G., 2000, "Egypt Labor Market Survey, 1998: Report on the data collection and preparation". http://www.erf.org.eg/CMS/uploads/pdf/1194970697_ELMS_98_Data_Report.pdf
- ASSAAD R., EL HAMIDI F., 2009, "Women in the Egyptian Labor Market: An Analysis of Developments, 1988-2006", in Assaad Ragui (ed.), 2009, *The Egyptian Labor Market Revisited*, May, Economic Research Forum Publication, The American University in Cairo Press.
- ASSAAD R., KRAFFT C., 2013a, "The Egypt Labor Market Panel Survey: introducing the 2012 Round", *ERF Working Paper 758*, June.
- ASSAAD R., KRAFFT C., 2013b, "The Structure and Evolution of employment in Egypt: 1998-2012", *ERF Working Paper 805*.
- BARSOUM G., 2014, "Young People's Job Aspirations in Egypt and the Continued Preference for Government Job", *ERF Working Paper 838*.
- BARSOUM G., 2007, "Egypt Labor Market Panel Survey 2006: report on methodology and data collection", *ERF Working Paper 0704*, September.
- BEN SALEM M., BENSIDOUN I., PELEK S., 2011, "Informal employment in Turkey: an overview", *Région et développement*, 34, 57-84.
- BENSIDOUN I., SOUAG A., 2013, "Emploi informel en Algérie : caractéristiques et raisons d'être", *Document de travail CEE*, 166.
- BIT, 2003, "Directives concernant une définition statistique de l'emploi informel approuvées par la 17e Conférence internationale des statisticiens du travail", novembre-décembre.
- ILO, 2010, "Concepts, definitions and sub-classifications of informal sector and informal employment", Draft Chapter 2 Manual on Surveys of Informal Employment and Informal Sector. (http://mospi.nic.in/Mospi_New/upload/DelhiGroup/ILO_Manual_Chapter2_22jan10.pdf).
- KRAFFT C., ASSAAD R., 2014, "Why the Unemployment Rate is a Misleading Indicator of Labor Market Health in Egypt", *ERF Policy Perspective 14*, June.
- LEBLANC D., LOLLIVIER S., MARPSAT M., 2000, "L'économétrie et l'étude des comportements. Présentation et mise en œuvre de modèles de régression qualitatifs. Les modèles univariés à résidus logistiques ou normaux", *Document de travail Insee*, n° 0001.
- SELWANESS I., 2012, "Rethinking Social Insurance in Egypt: An Empirical Study", *ERF Working Paper 717*.
- SIEVERDING M., SELWANESS I., 2012, "Social Protection in Egypt: A Policy Overview", *Population Council Working paper 23*.
- WAHBA J., 2009, "Informality in Egypt: a Stepping Stone or a Dead End?", Economic Research Forum, *Working Paper 456*, January.
- WORLD BANK, 2006, "Egypt: Health policy Note", *Egypt Public Expenditure Review 46938*.

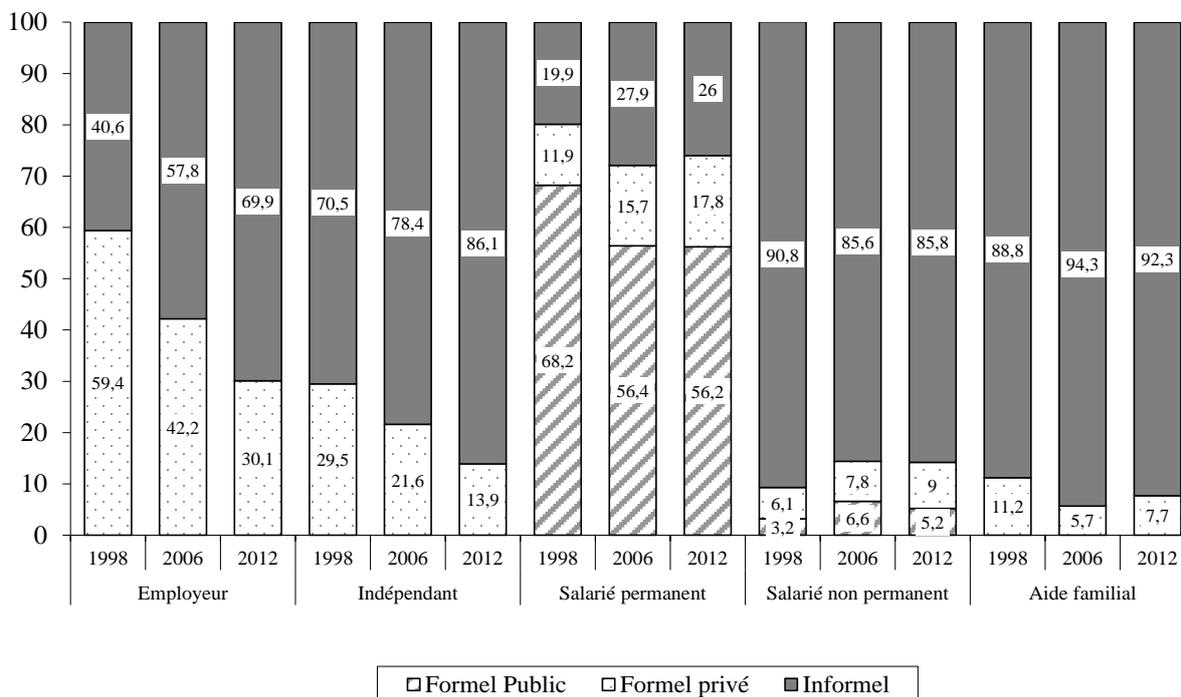
ANNEXES

Annexe 1. Structure par niveau d'éducation de l'emploi informel, public et privé (hors agriculture)



Sources : calculs des auteures à partir de ERF/CAPMAS, *Egypt Labor Market Panel Survey 2006 et 2012* (ELMPS06 et ELMPS12), et *Egypt Labor Market Survey 1998* (ELMS98).

Annexe 2. Parts selon le statut de l'emploi informel, public et privé (hors agriculture)



Sources : calculs des auteures à partir de ERF/CAPMAS, *Egypt Labor Market Panel Survey 2006* et 2012 (ELMPS06 et ELMPS12), et *Egypt Labor Market Survey 1998* (ELMS98).

Annexe 3. Test d'égalité des effets marginaux : p-value du test du chi(2)

	1998			2006			2012		
	Formel public	Formel privé	Informel	Formel public	Formel privé	Informel	Formel public	Formel privé	Informel
Primaire=collège	0,175	0,332	0,028	0,006	0,911	0,026	0,003	0,344	0,065
Primaire=lycée	0,000	0,189	0,000	0,000	0,546	0,000	0,000	0,726	0,000
Primaire=supérieur	0,002	0,000	0,000	0,0002	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Collège=lycée	0,019	0,944	0,034	0,212	0,550	0,112	0,179	0,156	0,005
Collège=supérieur	0,239	0,004	0,000	0,547	0,000	0,000	0,016	0,000	0,000
Lycée=supérieur	0,091	0,000	0,0312	0,279	0,000	0,000	0,028	0,000	0,000
Empl.= indép.	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Empl.= sal. non perm.	0,000	0,564	0,000	0,000	0,011	0,000	0,000	0,919	0,000
Empl.= trav. fam.	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,003	0,003	0,003
Indép.= sal. non perm.	0,000	0,055	0,000	0,000	0,141	0,000	0,000	0,000	0,110
Ind.= trav. fam.	0,321	0,320	0,321	0,003	0,003	0,003	0,847	0,847	0,847
Sal. non perm.= trav. fam.	0,000	0,022	0,000	0,000	0,001	0,961	0,000	0,006	0,684

Note : sont grisées les cases où la p-value est supérieure à 10 %.

DERNIERS NUMÉROS PARUS :

téléchargeables à partir du site <http://www.cee-recherche.fr>

- N° 181** *Qualité de l'emploi et aspirations professionnelles : quels liens avec la mobilité volontaire des jeunes salariés en CDI ?*
MICKAËL PORTELA, CAMILLE SIGNORETTO
avril 2015
- N° 180** *La survenue du cancer : effets de court et moyen termes sur l'emploi, le chômage et les arrêts-maladie*
THOMAS BARNAY, MOHAMED ALI BEN HALIMA, EMMANUEL DUGUET, JOSEPH LANFRANCHI, CHRISTINE LE CLAINCHE
avril 2015
- N° 179** *Profit-Sharing and Wages: An Empirical Analysis Using French Data Between 2000 and 2007*
Partage des profits et salaires : une analyse empirique à partir de données françaises portant sur la période 2000 à 2007
NOELIE DELAHAIE, RICHARD DUHAUTOIS
mars 2015
- N° 178** *The Impact of a Disability on Labour Market Status: A Comparison of the Public and Private Sectors*
L'impact du handicap sur les trajectoires d'emploi : une comparaison public-privé
THOMAS BARNAY, EMMANUEL DUGUET, CHRISTINE LE CLAINCHE, MATHIEU NARCY, YANN VIDEAU
janvier 2015
- N° 177** *Les écarts de salaires hommes-femmes : quels rôles des caractéristiques non cognitives ?*
ISABELLE BENSIDOUN, DANIELE TRANCART
janvier 2015
- N° 176** *Emploi, non-emploi : une analyse femmes-hommes*
MATHILDE GUERGOAT-LARIVIERE, SEVERINE LEMIERE
décembre 2014
- N° 175** *Une fabrique française de transformation des conditions de travail. L'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact)*
ANNE-SOPHIE BRUNO, SYLVIE CELERIER, NICOLAS HATZFELD
novembre 2014
- N° 174** *Les dispositifs de prévention des risques professionnels en France. Les enseignements du croisement d'une approche quantitative et qualitative*
THOMAS AMOSSE, SYLVIE CELERIER
septembre 2014
- N° 173** *Au-delà de la tertiarisation : 30 ans de modifications du tissu productif*
RICHARD DUHAUTOIS, NADINE LEVRATTO, HELOÏSE PETIT
août 2014